AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1298
FR0010193979-FS0514

28 août 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CBO TERRITORIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 août 2013, la société anonyme Jaccar Holdings[1] (30 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 août 2013, les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société CBO TERRITORIA et ne plus détenir aucune action CBO TERRITORIA.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CBO TERRITORIA hors marché[2].

[1] Contrôlée par M. et Mme Jacques de Chateauvieux.
[2] Cf. notamment communiqué diffusé par CBO TERRITORIA le 27 août 2013.